

tres comme dans la société politique..... Il n'en est point ainsi du siècle de Louis XIV, sans passé, né de lui même en apparence. Il s'est levé à l'improviste dans la famille des siècles comme la coupole demi-chrétienne, demi-païenne de Saint-Pierre parmi les cathédrales du moyen-âge. Des formes que l'humanité a produites, orientales, grecques, romaines, féodales, il a choisi librement celles dont il lui a plu de se rapprocher, il s'est donné les aïeux qu'il a voulu ; et, ordonnant, reniant, brisant, renouant ainsi à son gré le lien des générations, le siècle de Louis XIV est devenu le premier acte des révolutions dans lesquelles la France devait engager le monde. Appelée à abolir le moyen-âge dans les lois et dans les mœurs, la France a commencé par l'abolir dans les formes de la poésie ; sa littérature a été, comme ses institutions civiles, un acte de choix et de libre arbitre, non de nécessité et de tradition, et il n'est pas prouvé que l'*Art poétique* de Boileau n'ait été dans un temps ce que la déclaration des droits de la constituante a été dans un autre. »

N'ayons donc pour le siècle de Louis XIV ni d'aveugles adorations, ni d'impuissants blasphèmes, respectons-le sans l'imiter; il a fait son œuvre, faisons la nôtre.

M. Quinet fournit encore une réponse à ces intelligences étroites qui veulent réduire le poète au rôle d'apôtre servile d'un dogme ou de prédicateur d'une théorie. Oui, la poésie doit être religieuse et sociale, mais elle l'est par cela seul qu'elle est la poésie ; elle l'est à la seule condition d'être belle; de réaliser, selon ses forces, un peu de l'éternel idéal; de déchirer aux yeux des hommes quelques-uns des voiles de l'infini. Il est chez nous des esprits qui ne conçoivent l'art que comme instrument de domination politique ou sacerdotale : nous savons tel fauteur de la réaction religieuse qui anathématise sérieusement Raphaël, Titien et Michel-Ange, au nom de Giotto et d'Orcagna ; d'autres qui n'ont jamais compris que le poète eut mieux à faire qu'à rimer avec élégance la *Déclaration des Droits de l'Homme*, ou la *Théorie des Quatre mouvements*;